L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 24 FEVRIER 1886.

BULLETIN ARTISTIQUE.

IX.

Matinée Musicale—Classe de Mme Charles Boudousquié —Un Joli Sextuor —Un Profane—Ce qu'est la Musique—Sorbetière—Lunch Musical—L'Art à la Nouvelle-Orléans—SOUTHERN ART UNION *—L'Opéra—Un Arrivée—Le genou de Sirandin—Mmes Guetty—Dachet—MM. Chamonin— Lineval— Perrenot—Mme Aubert — MM. Marchand—Aubert—Caisso—Une mélodie de Paladilhe—Mme Caisso—M. Lefèvre*—LE PETIT FAUST *et les traditions*—LA GRANDE-DUCHESSE—JUDIC—*Scène inexaisemblable—Le fruit permis—Océan de diamants— M. Minart*—LA FEMME A PAPA—*Un nouveau succès de Judic—MM. Mézières et Cooper—Une revanche*—LA BELLE HÉLÈNE—LA MASCOTTE.

Dans l'un de mes bulletins artistiques de la saison précédente, je disais qu'il y avait, en bon nombre à la Nouvelle-Orléans, de fort jolies voix, et que je connaissais bien des jennes filles, des jeunes femmes, ainsi douées, avec l'aide desquelles il serait aisé de monter un opéra-comique de salon. L'autre jour, dans le salon de Mme Charles Boudousquié, j'avais de ce fait une preuve nouvelle, vivante et toute charmante.

L'éminent professeur dont je viens d'écrire le nom, avait bien voulu m'admettre à une matinée musicale intime, dont les frais étaient faits par quelques unes de ses élèves, qui me pardonneront de placer ici leurs noms. Il y a peut-être indiscrétion à le faire, néanmoins je risque le péché, qui d'ailleurs doit être tout véniel. Voilà l'inconvénient de laisser se glisser un profane tel que moi au milieu de si gracieux groupe.

Donc, voici les noms des exécutantes auxquelles je dois si bons souvenirs : Mlles CORINNE CASTELLANOS, AMÉLIE MORENO, LOUISE THÉARD, ADÉLAIDE GRIMA, LISETTE DELVAILLE, MME BRIÈRE.

Je vous affirme que dans le monde des amateurs, le monde des salons, il serait difficile de réunir un plus attrayant sextuor que celui-là. Toutes ont d'abord le plus adorable des péchés, le péché de jeunesse. Le seul, hélas! dont on se corrige trop certainement avec le temps; et pas une chez laquelle il ne faille pas citer des qualités vocales natives.

Et là ne s'arrête point le don de dame Nature. Celle-ci s'est montrée fastueuse souveraine à leur égard. Non contente de leur donner les moyens vocaux, elle leur a octroyé l'intelligence musicale, le tempérament qui, comme une serre chaude, hâte les floraisons artistiques.

La chance est allée plus loin pour ces heureuses élèves, destinées décidément à être mascottées. Elles ont en la fortune de rencontrer une artiste de haute distinction ; une gâtée des publics parisien et néo-orléanais, qui, après avoir fourni au théâtre carrière brillante, mais trop courte, s'est lancée dans le professorat, afin de tendre à l'art ce que l'art lui avait donné ; afin de produire des sujets qu'elle pût montrer avec fierté.

Mme Boudousquié, demeurée fidèle aux traditions de la grande école de chant française, a donc su tirer un riche parti des riches organisations qu'elle avait en main. Je vous le redis, la petite classe qu'elle mettait en ligne jeudi dernier lui vaudrait une réputation, si cette réputation ne datait pas déjà de loin.

Je n'ai pas l'intention de choisir tel ou tel nom parmi ces élèves ; le choix me serait en vérité trop malaisé. Je me contente de dire que c'était là tout un dessus de panier, et que bien des concerts d'artistes ne valent point ce concert de jennes filles et de jeunes femmes, organisé sans prétentions, presqu'improvisé.

J'ai dit : organisé sans prétentions, j'y insiste. Cela est si vrai que les exécutantes qui cependant avaient tous droits d'être confiantes en elles-mêmes, se sentaient prises de je ne sais quelle contrainte, presque de la peur. Peut-être parce qu'elles voyaient là l'intrus que je vous ai dit tout à l'heure, le représentant de ce côté de l'espèce à laquelle j'ai l'infirmité d'appartenir. Peur de qui l'on charme! c'est illogique.

Oui, il tremblait parfois ce frais sextuor ; cela lui prêtait de ci de là, comme des tremblés à la voix ; et je ne vous affirmerais point que leur trouble n'ajoutât pas encore du charme aux troublées.

Le fait est que la réussite a été entière ; Mme Boudousquié a pu justement laisser éclater son orgueilleuse satisfaction en présence de ce résultat.

Je n'établirai, je le répète, aucune distinction entre les six chanteuses, et je resterai dans le vrai, dans le juste, en constatant que toutes portent le cachet de la maîtresse.

Celle-ci leur a appris que la musique n'est pas, comment dirais-je ? n'est pas un art décoratif. On l'amoindrirait singulièrement si on la limitait à la virtuosité, aux friandises vocales, qui sont à croquer, sans doute, que l'on aime fort, je n'en disconvieus pas, mais qui ne sauraient suffire.

Les élèves de Mme Boudousquié ont été élevées dans ce principe sain, d'une justesse incontestable : que la musique est une langue qui commence là où finit la langue parlée.

Celle-ci s'exprime par les lèvres, celle-là par le cœur. L'essence de la musique, avec quelqu'instrument qu'on la traduise, c'est le sentiment ; et ce sentiment s'impose surtout quand il s'agit de chant. Hors de là tout est fade, froid, de peu de durée. La cantatrice qui se contente de vocalises, fussent-elles même des plus radieuses, est une sorbetière qui vite provoque en nous, en moi, du moins, la baisse de la température.

Dans cette classe de Mme Boudousquié j'ai remarqué que le sentiment est le trait dominant ; il est fin, distingué ; il se manifeste en une gamme toujours bien graduée, communicative, sans jamais recourir à des sons surmenés, aux éclats. Pas n'est besoin de mettre là un écriteau protecteur dont ont eu souvent besoin classes et théâtres, et qui porteraît ces mots : On ne crie pas ici !

Hélas! ils publient aujourd'hui ces malfaiteurs du cri.

Donc toutes mes félicitations au professeur, aux élèves, qui pour cette matinée avaient préparé l'affriandant lunch musical que voici : *Estudiantina*, duo, de Lacome ; air de *Tyghé*, Ambroise Thomas ; *Parle!* valse chantée, Arditi ; duo d'*Aida*, Verdi ; air de *La Reine de Saba*, Gounod ; air d'*Herodiade*, Massenet ; air de *La Traviata*, Verdi ; *Adieux de l'hôtesse arabe*, Bizet ; *Lamie*, mélodie de Paladilhe.

Tentant ce lunch, n'est-ce pas? Et si gentiment servi!

Décidément quand on revient de si aimable réunion, on demeure convaincu que l'art, quelque temps oublié à la Nouvelle-Orléans, y revit, qu'il y sera tout à l'heure en pleine renaissance.

Et tenez, à cette même Matinée, je rencontrai une jeune dame—que je ne prendrai point la liberté de nommer ici, mais que vous reconnaîtrez peut-être quand je vous aurai dit qu'elle est d'origine française ; qu'elle porte l'un des noms les plus justement considérés de notre société ; qu'on la retrouve partout où il y a une infortune à soulager, une cause artistique à plaider, à gagner.

Elle appartient à un groupe puissant pour le développement de cet art sous toutes ses formes, et qui, sans cesse, poursuit une œuvre qui déjà a fait bien du chemin.

C'est à cette association d'intelligences jeunes, ardentes, persévérantes, que l'on doit, en l'autre, la fondation du *Southern Art Union* de la Nouvelle-Orléans ; une société qui, à mon sens, est pour notre ville une sérieuse promesse d'avenir.

Si j'ai saisi l'occasion de rappeler dans le présent bulletin ce "Southern Art Union", c'est que je tiens à en remercier une fois de plus les membres pour l'honneur qu'ils ont bien voulu me faire, en m'offrant ce Cours de littérature française qui est leur création.

"Oui, c'est un souvenir auquel j'aime à me reporter. Ces Dames du "Southern Art Union" quand elles décidèrent d'inaugurer les Conférences en question voulurent bien me choisir comme pontifiant, par l'intermédiaire de Mmes Chaffraix et Conners.

Par malheur, et c'est là ce qui gâte mon souvenir à cet égard, je me vis dans l'obligation de ne pas me rendre à cet appel trop flatteur, empêché que j'étais par des occupations impérieuses, absorbantes. Je ne dirai pas immodestement que ces dames ne pouvaient faire un meilleur choix ; pourtant si c'est là une faiblesse, je m'en accuse très volontiers : cette distinction m'a vivement touché.

Oui, que ces Dames acceptent une fois de plus mon remercîment, dont le renouvellement a sa raison d'être ; et surtout qu'elles ne s'arrêtent point dans le bon combat qu'elles combattent.

Tandis que l'homme s'occupe de la partie commerciale ou financière, c'est à dire du côté matériel, pratique de la vie, il est bon que la femme entreprenne cette croisade de l'art, qui tôt ou tard achèvera sa conquête à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane.

Je vous parlais dans mon bulletin d'hier d'un petit arrivé que j'ai à régler avec les artistes de l'Opéra. Arrivons-y sans plus de retard, s'il vous plaît, et tachons de mettre nos livres à jour.

Jeudi dernier, vous le savez, un bénéfice collectif était donné à Mmes Guetty, Aubert, MM. Marchand, Lineval et Aubert. Des circonstances auxquelles je n'ai pu commander m'ont empêché de m'occuper de cette soirée avec tout le soin que j'y aurais voulu porter. Et cependant les occasions de parler de la troupe de comédie ne sont pas assez fréquentes pour que j'en néglige aucune.

Cette représentation date déjà de six ou sept jours, et sept jours, en matière de chronique théâtrale, c'est bien du temps déjà. Néanmoins, je ne passerai pas sous silence cette soirée.

Si je me suis plaint de retrouver à la rampe des rapsodies comme *Les Crochets du Père Marlin—Mon Oncle* et *Le Petit Ludovic*, et j'en demande bien pardon à l'un des créateurs parisiens de cette dernière machine : M. Cooper, artiste de la troupe Judic ; si j'ai dit et si je maintiens que semblable diète ne serait point tolérée par la partie saine de notre public, je suis heureux de noter la venue ou le retour de toute pièce tenant place honorable au répertoire. La comédie de Sirandin et Lambert Thibout : *Les femmes qui pleurent*, est de celles-là. Ce petit acte est très finement troussé, grâce à la collaboration d'un homme d'infiniment d'esprit, Thibout, et d'un des bons faiseurs d'autrefois : Sirandin ; un des vaudevillistes les plus féconds et les plus chauves qui aient occupé Paris. Homme essentiellement de théâtre, qui est allé au beau jour échouer dans une confiserie, où il exhibait vaillamment son crâne, autrement dit genou, au tout autant—pour le moins—que les couvercles de ses bocaux.

Les Femmes qui pleurent ont souvent passé devant notre rampe ; il faut pourtant en convenir, on les y a revues de fort bon cœur.

C'est qu'aussi le gentil petit acte qui file avec tant d'aisance, a été fort rondement mené par les artistes.

Du sentiment, de la gaîté, de l'esprit, de l'élégance chez Mme Guetty. Je note une fois de plus en elle cette mesure si recherchée sur les scènes parisiennes, et que nombre de braves provinciaux considèrent comme de l'impuissance.

J'imagine que Mme Guetty s'en tiendra au côté Paris. Je comprends la décentralisation, au sens actuel qu'on lui prête en matière de théâtre ; je m'explique que qu'on se décide parfois à donner à quelque grand centre de province la primeur d'une œuvre ; pourtant en fait de goûtantistique, Paris d'abord. Non point parce que c'est la capitale de la France, mais parce que c'est le rendez-vous de toutes les nationalités, de tous les tempéraments, la capitale du monde de l'art enfin.

J'ignore si c'est dans la province française que Mme Guetty a poursuivi sa carrière ; ce que je sais c'est qu'elle n'en a pas les mesquines traditions ; c'est qu'elle ne nous en sert point les fatigants hors d'œuvre. La province est en général la forteresse du cabotinage.

Mme Dachet est une amusante Delphine. Elle a fait très carrément la partie, en plutôt la contrepartie de son mari, dont j'ai commémoré par M. Chamonin. Il joue avec gaîté, avec brio souvent le rôle de Chambly ; comédien qui partout tient dignement sa place.

J'ai retrouvé chez M. Lineval ces qualités de diction, de tenue, que j'ai déjà notées. Artiste sympathique par sa distinction, par le soin qu'il donne aux détails, et par une qualité—moins commune que vous ne le pensez peut-être—la qualité d'être toujours en scène.

M. Perrenot—rôle de Jean—a contribué pour sa part à un ensemble dont l'effet a été excellent. La pièce a été très écoutée, sincèrement applaudie, et cela tout à fait en dehors des romains ; car quoi qu'on en ait dit, le dernier des romains n'est pas mort.

Ce même soir on donnait *Les Cloches de Corneville*. J'ai un enthousiasme très contenu pour l'opérette—est-ce bien une opérette ?—de l'Planquette. Elle a, d'ailleurs, été jouée trop fréquemment pour qu'il soit utile d'y revenir.

Entre les deux pièces se plaçait un intermède qui n'a pas été la partie la moins intéressante du spectacle.

Mme Aubert n'a eu qu'à se louer de la façon dont le public a écouté et accueilli la délicieuse mélodie de Massé : *Nous marchions tous les deux*, de PAUL et VIRGINIE.

MM. Marchand et Aubert ont été, le premier : *Le Monde tel qu'il est ; io* second : *La Vie*. Deux satires où les traits abondent et que les deux artistes bénéficiaires ont fort spirituellement décochés.

Je rappelle une romance de la *Suzanne*, de E. Paladihe : *Comme un petit oiseau pose sur le chemin*.

Mélodie, rêverie plutôt, naïve et chante de tout à la fois ; chant du poète, éclosion d'amour. Il s'échappe de cette composition à ciel ouvert, fraîche et étrange aussi, comme le parfum des roses et de la jeunesse dont elle parle. Cela est simple, pénétrant, ainsi que la nature. Le cœur est, à coup sûr, un dominateur chez le compositeur qui a écrit cette page, dont la solution, la cadence a quelque chose d'éthéré, de vague, qui fait que la rêverie chante encore en vous alors que le dernier son s'est éteint pourtant. Cette note finale, ce *mi* soutenu, et comme expirant cependant sur deux temps, est une pensée qui laisse son empreinte ; la grâce s'y *mêle* à la mélancolie.

M. Caisso a dit et chanté tout ce petit poème à la Berquin dans un goût exquis : âme et style. Pas une nuance qui manquât à l'idylle ; un coquet et touchant tableau de chevalet, peint avec la voix, si je peux ainsi dire. Et peint en lignes délicates, tendres, rehaussées d'un pimpant coloris. Il y a là-dedans tout à la fois : odeur des champs, odeur des foins, et encore "odeur de la femme," ainsi que disait don Juan.

M. Caisso n'a jamais obtenu réussite plus flatteuse, plus méritée, que dans ce morceau, accompagné finement aussi par Mme Caisso.

A la dernière représentation de *La Mascotte* que, par parenthèse, on donne aujourd'hui en matinée, M. Lefèvre tenait le rôle de Frittellini. Cette soirée m'a confirmé dans mon opinion à l'endroit de l'artiste. Il a de l'éducation théâtrale, du jeu, du naturel, et si sa voix n'est point de celles que l'on puisse citer, il y supplée par sa façon de dire, de détailler. Le plus souvent il phrase avec goût, avec esprit. Ce que je voudrais chez lui à une plus haute puissance, c'est la chaleur. De l'intelligence, il en a toujours ; de la finesse souvent.

Le Petit Faust n'est qu'une bamboche, au double point de vue de la partition et du livret. Néanmoins n'achève pas qui veut pareille boutade. Il faut un tempérament tout particulier, une nature bien en dehors, bien exubérante, bien mousseuse, pour concevoir pareille œuvre.

Elle est loin fort loin d'être complète ; on peut même avancer qu'en dehors du premier acte, tout cela est assez vide, raté.

Mais qu'il est donc franchement comique ce premier acte ; comme les plus difficiles à dérider s'y amusent, s'y pâment de rire !

Il en est vraiment qui sont bien heureux à la loterie de la vie. Prenez pour exemple la librettiste du *Petit Faust*, lisez la brochure, et vous serez surpris, du peu que vous y trouverez. Ainsi que la vieille rengaine *Les Rendez-vous Bourgeois*, *Le Petit Faust* est fait presque entièrement de l'esprit des autres ; la partie de celui qui le signe est relativement infinitésimale.

Un acteur a risqué une frasque dans la pièce, la frasque est heureuse, assistot elle est enmagasinée. On se la passe, on se la communique comme un mot d'ordre, et elle va grossir le *stock*, déjà amassé dans l'espèce. C'est ainsi que chaque soir des artistes ajoutaient du fonds commun, et que ce fonds est attribué à l'auteur, qui serait sans doute fort empêché lui-même, si on le mettait en demeure de dire toutes ces traditions dont il bénéficie.

Le fait est que, pour la commodité de tous, il serait infiniment prudent de réunir, une fois pour toutes, ces cascades éparses, qu'on ne peut pas compter ; d'en grouper le plus grand nombre possible et de les ajouter à la brochure dans une édition considérablement augmentée. Car remarquez, *le Petit Faust* ne serait plus, on peut l'affirmer, si l'on en élaguait les charges ébouriffantes dont l'ont greffé je ne sais combien de mains qu'on ne connaît même plus.

"Je n'ai pas l'intention de vous parler aujourd'hui de l'interprétation de cette opérette où Valentin est le mieux servi, traditions parlant. J'attendrai une seconde audition.

J'ai écrit hier, et je ne m'en dédis point, que la représentation de *La Grande Duchesse* n'avait pas valu celle de *Nitouche*, tant s'en faut. Je parle ici surtout au point de vue de Mme Judic, qui, vous le comprenez aisément, m'intéresse avant tous, avant tout.

Eh bien, il me semble que je m'explique partiellement cet insuccès relatif. On en est arrivé à tant charger et surcharger la pièce, qui se suffirait à elle-même ; cette collaboration, moins heureuse, pour le coup, que celle qui a été apportée au *Petit Faust*, fait si souvent buisson creux ; si souvent elle se réduit à de plates vulgarités, qu'il est difficile à une artiste, de la valeur et du tempérament de Mme Judic, de se mettre à ce diapason. Ces outrances ne sont pas son affaire. Elle n'est point la femme de ces caricatures échevelées, et Dieu me garde de l'en blamer.

De là, disparate.

Néanmoins, vous l'imaginez sans peine, même à travers la charge à outrance le talent fait sa trouée et s'impose.

C'est ainsi que dans la fameuse scène de la Déclaration dont j'ai déjà parlé—la plus jolie mélodie peut-être qu'ait écrite Offenbach—c'est ainsi que dans ce rondeau du second acte :

Dites-lui qu'on l'a remarqué,
Distingué

Judic s'empare de son public et fait feu de toutes armes : regards, physionomie, chant, diction, développements. Pour ma part, je n'ai qu'une objection à cette scène ; objection toute physiologique ; ainsi traitée, cette scène rend absolument invraisemblable l'ingénuité de la *jonphème* de Fritz.

Des lutineries, des chatteries comme celles-là ne permettraient pas à la nature même la plus..... boréale de se refuser aux larges avances de sa souveraine, à la cueillette du fruit permis.

J'ai entendu bien des artistes dans ce morceau ; j'y ai entendu surtout la créatrice, Schneider, mais j'avoue que là elle est distancée par Judic, et de beaucoup.

Au premier acte de *La Grande Duchesse* celle-ci n'a pas eu d'abord, l'entrain que j'en attendais, mais elle a amplement pris sa revanche au troisième dans la ballade à boire :

Il était un de mes aïeux,
Lequel, si j'ai bonne mémoire,
Se vantait d'être un des fameux
Parmi les gens qui savaient boire.

Elle y a mis, d'un bout à l'autre, une indible crânerie ; on ne saurait mieux enlever ce refrain, très enlevant du reste :

Ah! mon aïeul, comme il buvait
Et quel grand verre il vous avait!

Si j'avais les connaissances techniques nécessaires, je voudrais vous écrire ne fut-ce qu'un à peu près d'esquisse des toilettes de Judic dans cette *Grande Duchesse* ; le costume de cour surtout. Mais je confesse mon incompétence à cet endroit, et ne l'ai jamais regretté autant qu'aujourd'hui. Quelle élégance dans le luxe et comme tout cela est porté! Et les diamants! Quels ruissellements, quelles ondes d'étincellements! Pour le coup, ce n'est plus une riviere, comme on dit, c'est un océan.

M. Minart, le ténor de la troupe, a amplement la voix nécessaire à cet emploi. L'étendue surtout est là incontestablement.

On pourrait sans doute faire bien des réserves sur la nature de cette voix, un peu grêle, un peu pomme d'aigre. Mais ce sont détails organiques dont je n'inquiète guère chez les chanteurs d'opérette. Ce que je reprocherai à l'artiste, c'est d'être quelque peu terne ; de manquer de ces élans, de ce charme, qu'on doit trouver même dans la bouffonerie de ce Joseph Fritz qui ensorcelle ainsi la Grande Duchesse.

Ce jeu n'est pas assez chauffé ; il manque de rondeur, de moëlleux. De la rainteur trop souvent ; des mouvements comme mécaniques ; plus de nervosité que de sentiment.

Il m'a semblé que M. Minart tendait plutôt au volume, au coup de force vocal, qu'aux nuances, qu'aux intentions. En se préoccupant ainsi du son, il amoindrit chez lui, et il produirait fortainement, s'il divisait sa sollicitude.

J'ai entendu de lui quelques phrases qui m'ont convaincu qu'il peut mieux faire.

C'est dans *La Femme à Papa* que Mme Judic a paru pour la troisième fois devant notre public.

Je ne puis, à cette heure avancée, qu'indiquer au nouveau et très accentué succès pour la toute remarquable artiste.

La musique d'Hervé se mêle au dialogue de l'ouvrage ; cependant celui-ci n'est en réalité qu'une comédie ou plutôt un vaudeville à couplets, taillé tout exprès pour Judic, par ces deux charmants couturiers de la scène, Henneqin et Albert Millaud. La se prononcait l'inverse de ce que j'ai fréquemment noté dans l'opérette, où trop souvent le troisième acte languit, se traîne, et fait regretter que le dernier baisser de rideau n'ait pas eu lieu sur le second.

Ici le premier acte est relativement faible ; mais comme les auteurs se rattrapent sur le deuxième et le troisième!

La pièce est un imbroglio où l'on reconnaît facilement le faire, la main experte d'Henneqin ; elle se compose aussi d'un dialogue où se montrent d'délicieux traits de la plume délicate, l'esprit de Millaud.

Dans ces deux derniers actes dont je reparlerai, Judic est étincelante de verve. Là encore *nyni* des couplets auxquels elle prête ces oppositions de couleur qui sont la caractéristique de sa manière ; là aussi, *de pas* fines surprises qu'elle sait multiplier, renouveler.

Quand elle se met à ce jeu de l'imprévu, elle y débute avec une timidité, une tempérance, auxquelles on est pris. Puis tout à coup le bonbon saute, le vin pétille, et elle boit à pleine coupe ; mais toujours avec une irréprochable élégance, un esprit *ordonnanté* d'agacceries, qui ne franchit jamais la limite, ioi, en vous laissant deviner ce qu'il y a au delà.

Si bien que la salle emportée par cet élan qui sait s'arrêter court, est tentée de lui dire ; Plus loin!

Non pas, s'il vous plaît ; plus loin ce ne serait plus Judic, ce serait tout le monde.

M. Mézières ne s'est jamais montré plus amusant que dans le rôle de Bodin-Bridet.

Celui du Prince de Chypre a été une revanche pour M. Cooper qui, la veille, ne s'était pas montré le Prince Paul que j'attendais de son tact artistique.

Il en est des princes comme des fagots, paraît-il : il y a prince et prince.

Ce soir, *La Belle Hélène*, et demain en matinée, *La Mascotte*.

L. PLACIDE CANONGE.

JUDIC.

GRAND OPERA-HOUSE.— *La Belle Hélène* est le spectacle de ce soir. Cette reprise piquera vivement la curiosité ; tous voudront voir JUDIC dans l'opérette d'Offenbach. Rappelons que l'ouvrage, et nous vous rendrez compte de l'effet qu'elle y doit produire, surtout au second acte.

Nous renvoyons à notre Bulletin artistique de ce jour pour le compte-rendu des deux dernières représentations de l'éminente comédienne.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de Mme Alice Reine.

La Mascotte sera donnée aujourd'hui en matinée pour la dernière fois. Nous n'avons pas besoin de dire que cette partition brille au premier rang de l'opérette ; et il est plus inutile encore d'ajouter que la troupe de l'Opéra y a obtenu un très vif et très légitime succès.

Ce soir l'Opéra fait relâche. Demain, le grand événement de la semaine pour notre scène française : le bénéfice de cette artiste sympathique et distinguée à tous égards, qu'on nomme Mme Alice Reine. Elle a fait choix, on le sait, du délicieux opérette : *Le Cœur et la Main*. Mais ce n'est là qu'un détail ; son nom voilà l'affiche, voilà la recette. Caisse pleine.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Nous vous donnons le conseil de ne point négliger de voir M. Raymond dans la comédie nouvelle : *The Magistrate*. Il y laisse libre cours à sa verve, et cette verve est du meilleur aloi. Il y a là des séries de situations plus égayantes les unes que les autres, et les acteurs servent au mieux M. Raymond dans ses nombreux et excellents effets. Il n'eût jamais meilleure crédation.

Aujourd'hui *The Magistrate* en matinée et en soirée.

THEATRE ST. CHARLES.—Une indisposition subite de Mlle Lotta a mis hier la direction dans la nécessité de faire relâche. Indisposition qui du reste n'inspire aucune inquiétude.

La gentille soubrette reparaîtra donc ce soir dans son rôle de *Nitouche*, remanié pour elle.

THEATRE FARANTA. — La troisième représentation de la troupe Mestayer aura lieu ce soir. L'affiche porte toujours ce titre populaire : *Touriste in a Pullman Palace Car* ; et elle fait bien. Ce titre compte toujours à la caisse.

ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER.—Nous rappelons à nos lecteurs que le Club de la Démocratie Française donnera, ce soir à 7 heures, à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, son neuvième banquet annuel, en commémoration de la Révolution du 24 février 1848.

Cette Association, qui a vu se quintuplier son nombre dans l'espace de quelques mois, a pour officiers : MM. J. Larrieu, président ; J. G. Spor, trésorier ; E. Rivoire, secrétaire ; M. B. Aubin, F. Laplante et B. Abadie, vice-présidents ; E. Antoine, assistant-secrétaire.

—Le Club National, Union franco-américaine, donnera, le dimanche 28 février, une soirée musicale dont nous ne connaissons pas encore le programme, mais qu'on nous annonce comme devant être brillante. Selon toutes probabilités les officiers de *La Flore* et du *Talisman* y assisteront.

La fête aura lieu rue Royale 139, et commencera à 8 heures.

Le Club National a pour président notre estimable confrère de l'*Indépendant*, M. Dormigny, et pour secrétaire, M. G. Gelle.

Nous remercions la Société de l'invitation qu'elle a bien voulu nous adresser.

—La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans donnera samedi prochain, à l'Opéra, son grand bal paré annuel.

Tous les préparatifs se font pour que la fête ait plus d'éclat que jamais.

Prix du billet $1.

DÉMISSIONNAIRE.

M. HENRI ROCHEFORT ABANDONNE LA DÉPUTATION.

Une "interview" par téléphone.—Pourquoi M. Rochefort renonce à son mandat.—Son article de l'"Intransigeant".

On lit dans le *Matin* du 9 février :

On verra plus loin que M. Rochefort a adressé, le 8 février, au président de la Chambre sa démission de député de Paris.

Un rédacteur du *Matin* est allé lui demander les causes de cette détermination.

M. Rochefort était absent, et c'est par le téléphone qu'il a eu une rapide conversation avec le rédacteur en chef de l'*Intransigeant*.

—Quelles raisons, monsieur Rochefort, vous ont déterminé à donner votre démission ?

—Je ne suis pas fait pour intriguailler, papoter dans les couloirs et changer des bulletins blancs en bulletins bleus ; et *vice versa*. J'étais député là-bas, je n'ai pas la fibre parlementaire.

—Mais il y a sans doute encore d'autres raisons ?

—Prenez mon article de l'*Intransigeant* et vous les y trouverez toutes. J'ai tout dit.

Voici donc *in extenso* l'article que M. Henri Rochefort publie dans l'*Intransigeant* de ce matin :

La Chambre du sommeil.

Je ne suis pas entré à la Chambre pour être appelé : "Monsieur le député" par les pauvres qui me demandent des secours. Je pensais que les leçons du Tonkin, du déficit et du choléra auraient profité, sinon aux opportunistes, à qui nous devons toutes ces misères, du moins aux radicaux, qui, en fondant la période électorale, ne parlaient que d'ouvrir les prisons pour en faire sortir les condamnés politiques et pour y fourrer Ferry à leur place.

Le gouvernement n'a eu qu'à se prononcer contre l'amnistie, sans savoir pourquoi—car M. de Freycinet m'a déclaré à moi-même qu'il n'y attachait aucune importance—et toutes les promesses des candidats ont été jetées au panier par les élus. Les deux cent soixante-douze députés qui avaient voté l'urgence se sont retrouvés cent seize pour voter l'amnistie. Tant de versatilité indique suffisamment le degré de confiance que mérite une Assemblée où, en huit jours, on change en bulletins bleus près de deux cents bulletins blancs.

Pendant les quatre ans de cette législature, il est évident qu'on ne pourra arriver à un résultat quelconque qu'à l'aide de marchandages continuels, d'engagements et de traités qui, les trois quarts du temps, se rompront au dernier moment, à la suite d'autres négociations. Passer sa vie à dire à ses collègues :

"Votez ceci, nous voterons cela", n'a pas une perspective non seulement insupportable, mais presque déshonorante. Le ministère ne fera rien, parce qu'il vivra dans la peur éternelle de tomber à droite ou de tomber à gauche ; il expulsera peu plus les princes qu'il n'opèrera la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; et les cinq cent cinquante-huit membres dont se compose la Chambre actuelle continueront à traiter inutilement leurs guerres dans les corridors, comme à user leurs coudes sur les pupitres.

Ce n'est pas pour ce genre de travail que je me sens fait. Je me serais, en outre, quotidiennement reproché de coudoyer parmi les couloirs des gens qui se voyaient déjà libres et qu'ils ont replongés dans les cabanons. L'attitude du cabinet à propos du projet de mise en accusation de Ferry montre, d'ailleurs, que les hommes de bonne foi ne sont jamais entre eux. La minorité de Juillet a traîné en cour d'assises les instigateurs des Ordonnances de Juillet. La République opportuniste de 1886 n'osera même pas voter une flétrissure aux sacripants qui nous ont jetés dans les désastres du Tonkin.

Cette condamnation à quatre ans de stérilité forcée m'a semblé réellement trop dure. Edifié par le blackboulage de ma proposition d'amnistie, j'ai cru devoir adresser au président de la Chambre la lettre ci-dessous.

Monsieur le président,

Après l'espèce d'absolution accordée par le Parlement aux spéculateurs qui ont organisé l'expédition du Tonkin, j'avais espéré que l'amnistie s'étendrait aux malheureux qui expient à cette heure les fautes des autres dans les prisons et les bagnes de la République.

J'ai promis l'amnistie à mes électeurs. Je ne m'en suis pas permis de la leur donner. Je ne suis malheureusement plus d'âge à perdre quatre ans de ma vie dans des luttes où je me vois destiné à être perpétuellement battu.

Je donne ma démission de député de la Seine.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de ma haute considération.

HENRI ROCHEFORT,
député de la Seine.

J'estime que les électeurs ont envoyé à la Chambre leurs représentants pour y travailler en pour y combattre, et non comme des employés à leur bureau—pour y dormir.

HENRI ROCHEFORT.

Calino se présente à un guichet de bureau de poste et fait peser une lettre.

—Elle pèse trop, dit l'employé, il faut encore un timbre de vingt-cinq centimes.

—C'est cela ! Pour qu'elle pèse encore davantage!....

Les petites laitues vont bientôt paraître sur le marché ; achetez-en, mesdames, et faites fondre dans un quart de verre d'eau passez dans une mousseline, parfumez d'un peu d'eau de Cologne et servez-vous de cette eau rafraîchissante pour vous humecter les yeux huit heures et demie, et là, persuadé qu'il mettrait à exécution son coupable dessein, il a absorbé une forte quantité de laudanum. Mais Phœure de trépasser n'avait pas sonné, il faut le croire, car on a pu prévenir l'effet du dangereux liquide. Gard est un récidiviste : il y a à peine quinze jours qu'il commettait le même acte de désespoir auquel s'attache une détrisure indélébile.

Paragraphes—La nuit dernière, un individu dont le nom est Robert Werslow, a été écroué à la salle de police du Troisième *precinct*, sous l'inculpation d'obtention d'argent par des voies détournées. On cite un M. H. D. McCoun, marchand de vêtements confectionnés, comme l'une de ses victimes.

A six heures 10 minutes hier matin, le feu a été découvert dans les mansardes de la bâtisse située rue North Peters, 7, occupée par M. Ignacio Ranaso. On ne s'est rendu maître de l'incendie qu'après qu'il eut causé des dégâts considérables, que se partagent la compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans et une compagnie étrangère la "North British Mercantile."

—La grève des employés du chemin de fer et des navires de Morgan est terminée, depuis hier matin, grâce à l'intelligente intervention du comité composés d'hommes influents dans le négoce et la finance. Les journaliers recevront, par heure, 30 cts au lieu de 25 cts, et le dimanche 40 cts. De leur côté, les grévistes ont fait une concession : ils ont consenti, ceux qui reçoivent des appointements au mois, à recevoir $60 au lieu de $65 qu'ils exigeaient tout d'abord.

ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER.—Nous rappelons à nos lecteurs que le Club de la Démocratie Française donnera, ce soir à 7 heures, à la salle de l'Union Française, rue des Remparts, son neuvième banquet annuel, en commémoration de la Révolution du 24 février 1848.

Cette Association, qui a vu se quintuplier son nombre dans l'espace de quelques mois, a pour officiers : MM. J. Larrieu, président ; J. G. Spor, trésorier ; E. Rivoire, secrétaire ; M. B. Aubin, F. Laplante et B. Abadie, vice-présidents ; E. Antoine, assistant-secrétaire.

—Le Club National, Union franco-américaine, donnera, le dimanche 28 février, une soirée musicale dont nous ne connaissons pas encore le programme, mais qu'on nous annonce comme devant être brillante. Selon toutes probabilités les officiers de *La Flore* et du *Talisman* y assisteront.

La fête aura lieu rue Royale 139, et commencera à 8 heures.

Le Club National a pour président notre estimable confrère de l'*Indépendant*, M. Dormigny, et pour secrétaire, M. G. Gelle.

Nous remercions la Société de l'invitation qu'elle a bien voulu nous adresser.

—La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans donnera samedi prochain, à l'Opéra, son grand bal paré annuel.

Tous les préparatifs se font pour que la fête ait plus d'éclat que jamais.

Prix du billet $1.

DÉMISSIONNAIRE.

M. HENRI ROCHEFORT ABANDONNE LA DÉPUTATION.

Une "interview" par téléphone.—Pourquoi M. Rochefort renonce à son mandat.—Son article de l'"Intransigeant".

On lit dans le *Matin* du 9 février :

On verra plus loin que M. Rochefort a adressé, le 8 février, au président de la Chambre sa démission de député de Paris.

Un rédacteur du *Matin* est allé lui demander les causes de cette détermination.

M. Rochefort était absent, et c'est par le téléphone qu'il a eu une rapide conversation avec le rédacteur en chef de l'*Intransigeant*.

—Quelles raisons, monsieur Rochefort, vous ont déterminé à donner votre démission ?

—Je ne suis pas fait pour intriguailler, papoter dans les couloirs et changer des bulletins blancs en bulletins bleus ; et *vice versa*. J'étais député là-bas, je n'ai pas la fibre parlementaire.

—Mais il y a sans doute encore d'autres raisons ?

—Prenez mon article de l'*Intransigeant* et vous les y trouverez toutes. J'ai tout dit.

Voici donc *in extenso* l'article que M. Henri Rochefort publie dans l'*Intransigeant* de ce matin :

La Chambre du sommeil.

Je ne suis pas entré à la Chambre pour être appelé : "Monsieur le député" par les pauvres qui me demandent des secours. Je pensais que les leçons du Tonkin, du déficit et du choléra auraient profité, sinon aux opportunistes, à qui nous devons toutes ces misères, du moins aux radicaux, qui, en fondant la période électorale, ne parlaient que d'ouvrir les prisons pour en faire sortir les condamnés politiques et pour y fourrer Ferry à leur place.

Le gouvernement n'a eu qu'à se prononcer contre l'amnistie, sans savoir pourquoi—car M. de Freycinet m'a déclaré à moi-même qu'il n'y attachait aucune importance—et toutes les promesses des candidats ont été jetées au panier par les élus. Les deux cent soixante-douze députés qui avaient voté l'urgence se sont retrouvés cent seize pour voter l'amnistie. Tant de versatilité indique suffisamment le degré de confiance que mérite une Assemblée où, en huit jours, on change en bulletins bleus près de deux cents bulletins blancs.

Pendant les quatre ans de cette législature, il est évident qu'on ne pourra arriver à un résultat quelconque qu'à l'aide de marchandages continuels, d'engagements et de traités qui, les trois quarts du temps, se rompront au